



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**CONNEXION LAURENTIDES S'ALLIE AU CONSEIL DE L'INNOVATION DU QUÉBEC
POUR DÉPLOYER UN RÉSEAU D'AIDE AUX ENTREPRISES DES LAURENTIDES**

Mirabel, le 31 mai 2023 – Les entreprises des Laurentides de tous les secteurs d'activités peuvent désormais bénéficier d'un vaste réseau de conseillers et conseillères en innovation. Le service gratuit permet aux entreprises de trouver rapidement les meilleures expertises et les programmes de financements spécifiques à leurs besoins en innovation, parmi les centaines de ressources disponibles.

Ce réseau régional s'inscrit dans l'esprit de la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI²) 2022-2027. Un an après le lancement de la Stratégie, le réseau compte déjà 125 conseillers.ères attestés.es dans la région. Pour soutenir le réseau régional, le Conseil de l'innovation du Québec s'allie à Connexion Laurentides qui est l'Espace régional d'accélération et de croissance (ERAC) de la région des Laurentides.

Ensemble, ils soutiennent et amplifient la portée des services offerts par les conseillers.ères aux entreprises de première ligne, qui œuvrent dans les municipalités régionales de comté (MRC), les sociétés de développement économique et d'autres organismes de proximité, permettant de mobiliser l'expertise de pointe autour de projet d'innovation d'ampleur ou technologiquement plus complexe.

« Le déploiement de ce réseau permet aux entreprises d'accélérer la réalisation d'un projet d'innovation. Désormais, toutes les entreprises du Québec, dans toutes les régions, peuvent être guidées dans leur parcours d'innovation dans un monde compétitif qui évolue rapidement. En renforçant l'expertise des MRC et des acteurs régionaux déjà en place, le Conseil mise sur l'importance de bien connaître sa région et d'avoir une proximité avec les entreprises pour accroître l'innovation au Québec. » affirme Luc Sirois, innovateur en chef du Québec.

« Cette formation très riche permettra, de rehausser les compétences des acteurs de première ligne qui œuvrent auprès des entreprises de tous les secteurs d'activités confondus. Grâce à celles-ci, les conseillers.ères pourront ainsi être outillé afin d'encourager le développement de projets innovants au Québec, notamment dans les Laurentides. Ils seront aussi en mesure de mieux connaître les différents partenaires et programmes de l'écosystème d'innovation, afin de pouvoir optimiser le référencement et l'identification d'opportunités » ajoute Carmen Sanchez, directrice générale de Connexion Laurentides.

Grâce à une formation et des outils performants développés par le Conseil, les conseillers.ères attestés.es partagent la même compréhension des services d'aide et des programmes d'aide et de financement, tout en ayant une connaissance fine des enjeux locaux et des environnements d'affaires complexes. Le Conseil de l'Innovation du Québec met à leur disposition un répertoire intelligent pour naviguer à travers l'offre d'organismes et de programmes à la disposition des entreprises.

Pour soutenir la première ligne de service, les Espaces régionaux d'accélération et de croissance (ERAC) sont des partenaires de premier choix pour le Conseil de l'innovation du Québec, par leur mandat régional de deuxième ligne agissant en complémentarité avec les conseillers.ères des bureaux régionaux d'Investissement Québec et les partenaires locaux que sont les MRC, les créneaux et les pôles d'excellence ACCORD.

Plus que tout, ce grand réseau simplifie l'accès aux ressources disponibles pour les entreprises; où qu'elles soient situées, elles peuvent désormais trouver un conseiller ou une conseillère en innovation dans un organisme de proximité régional, ou simplement demander d'être contactées en remplissant [ce formulaire](#) sur le site web du Conseil de l'innovation du Québec.

À propos de Connexion Laurentides

Rappelons que la mission de Connexion Laurentides est de mobiliser les acteurs de l'écosystème entrepreneurial des Laurentides afin de favoriser la synergie, la réflexion et l'intervention collaborative de manière à accompagner les entreprises dans leur accélération, leur croissance et leurs projets d'innovation. Leurs activités sont rendues possibles grâce à la participation financière du Gouvernement du Québec, Desjardins Entreprises, ainsi que les sept MRC de la région et la Ville de Mirabel.

À propos du Conseil de l'innovation du Québec

Le Conseil de l'innovation du Québec, mis en place par le gouvernement du Québec, a pour mission de dynamiser l'innovation au sein des entreprises et de la société québécoise. Luc Sirois, innovateur en chef du Québec, assure la direction générale de l'organisme.

Le rôle du Conseil est d'abord de conseiller le gouvernement et autres acteurs sur les stratégies et approches visant à propulser nos écosystèmes d'innovation. L'équipe du Conseil participe à la promotion et au développement d'une culture d'innovation en favorisant la mobilisation des leaders régionaux et sectoriels. Elle contribue aussi à documenter et à mesurer l'innovation sur le territoire québécois afin de pouvoir mieux orienter la prise de décision et multiplier les retombées économiques, sociales et environnementales pour l'avenir du Québec.

-30-

Pour plus d'information :

Connexion Laurentides

Cindy Asselin

Conseillère, Partenariats et

Écosystème

514-919-2819

casselin@connexionlaurentides.com

Conseil de l'innovation du Québec

Steve Flanagan

Relations médias

514 916-2512

steve@flanaganrp.com